

Communication

Avril
2016

Dossier de presse

Réparation du viaduc d'Autreville sur l'A31



Direction interdépartementale des routes Est
10 et 16 promenade des Canaux - BP 82120 - 54021 NANCY cedex

www.dir-est.fr

Sommaire

Communiqué de presse	3
I - Des travaux complexes mais indispensables	5
II - Un chantier sécurisé et une programmation optimisée des travaux	6
III - Des perturbations limitées prévisibles	8
IV - Communication	10
Annexe - La DIR Est	11

Communiqué de presse



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER

Direction interdépartementale des Routes
Est

Nancy, le 20 avril 2016

Cellule communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réparation du viaduc d'Autreville sur l'A31 par la DIR Est

Du lundi 2 mai au vendredi 4 novembre 2016, la DIR Est procédera à d'importants travaux de réparation du viaduc situé sur l'A31 et qui enjambe la Moselle à hauteur de Belleville et Autreville. Ce chantier est sensible tant par la nature des travaux à réaliser que par sa situation, sur un ouvrage supportant un trafic conséquent. Le viaduc est constitué d'un tablier métallique, supportant les deux sens de circulation.

À partir du 2 mai et jusqu'au 4 novembre 2016, la circulation sera basculée successivement dans chacun des sens, permettant de maintenir deux voies de circulation réduites en largeur en journée.

Des perturbations sont prévisibles dans les 2 sens aux heures de pointe.

Des coupures sont également programmées uniquement la nuit et alternativement dans chaque sens. Ces coupures sont nécessaires pour inverser le système de basculement selon l'avancement des travaux.

La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension. Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse aux abords du chantier pour leur propre sécurité et celle du personnel travaillant sur la route.

Contact presse :
Suzanne Tschaeplé
Tél : 03 83 50 96 37
06 19 18 05 57



www.dir-est.fr

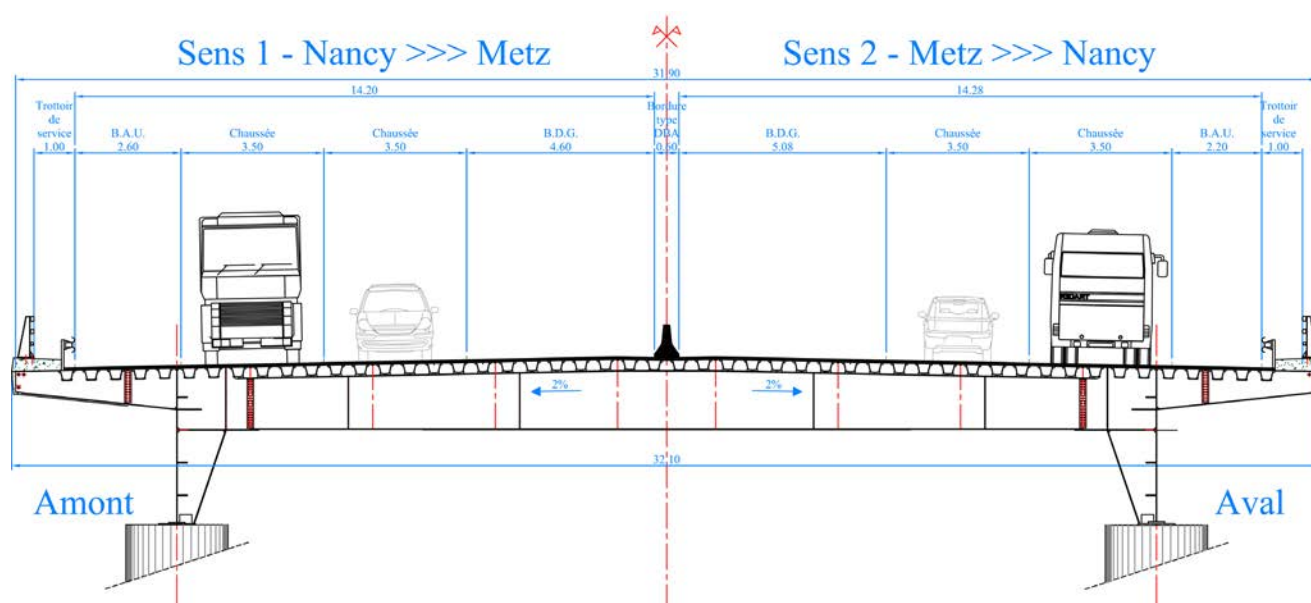


Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 37 – Fax : 33 (0) 3 83 32 39 64
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex

Le viaduc d'Autreville, construit en 1971, est un pont autoroutier de 232 m de longueur à trois travées, qui permet à l'A31 de franchir la Moselle.



L'originalité de la conception de ce pont provient du fait que le tablier est unique pour les 2 sens de circulation et ne comporte que 2 poutres principales. Il s'agit donc d'un ouvrage particulièrement sensible et stratégique, car tout défaut majeur sur l'une des deux poutres est susceptible d'entraîner la fermeture de l'ouvrage, donc de l'A31. La largeur du tablier est de 32,10 m.



I - Des travaux complexes mais indispensables

Depuis l'été 2013, la DIR Est intervient régulièrement, en régie ou en faisant appel à des entreprises, pour boucher les nids de poule se formant périodiquement sur l'ouvrage surtout en voie lente du sens Metz vers Nancy.

De par sa conception, le tablier métallique présente une grande souplesse et une forte sensibilité aux effets thermiques si bien que la chaussée se dégrade au fil du temps et doit être remplacée périodiquement.

Une première réparation a été entreprise en juin 2015 sur la voie lente dans le sens Metz -> Nancy, car la couche de roulement « n'accrochait » plus sur le platelage métallique.

Aujourd'hui, une réparation de plus grande ampleur est donc indispensable.

Ce chantier est complexe et délicat en raison de la nature des travaux et du maintien simultané des circulations routières sur l'A31 et fluviales sur la Moselle.

Situation des travaux



Outre le remplacement de l'étanchéité, les travaux de réparation permettront aussi d'une part de remédier aux pathologies constatées lors des dernières inspections de l'ouvrage (appareils d'appui), et d'autre part de renforcer l'ouvrage pour faciliter les interventions ultérieures.

Photo des appareils d'appui usagés



Les travaux se dérouleront en plusieurs étapes.

II - Un chantier sécurisé et une programmation optimisée des travaux

En raison de la présence du trafic lourd de l'A31, en partie supérieure, la mise en œuvre de ces travaux est délicate. Les passages d'une phase à une autre seront réalisés de nuit pour limiter la gêne aux usagers et pour protéger les personnels de l'entreprise.

La section d'A31 concernée supporte actuellement un trafic moyen de 59 000 véhicules/jour dans les deux sens, dont 16 % de poids lourds.

Les travaux ont été programmés durant l'été pour réduire les impacts de la météo sur les travaux (permettre la réparation de l'étanchéité et réduire le risque de crue de la Moselle). Les effets sur le trafic routier ont également été étudiés notamment :

- pour libérer le sens Nord -> Sud à la fin du mois de juin pour ne pas pénaliser les flux estivaux,
- en programmant la coupure de l'A31 eu cours de la première semaine d'août, période de trafic la plus favorable, pour limiter la gêne des riverains lors des phases de déviations.

Le démarrage des travaux est programmé le 2 mai 2016. La première période se limitera à des approvisionnements de chantier de nuit. La circulation sera maintenue sur une voie dans chaque sens et ne devrait pas occasionner de gêne importante.

La période du 19 mai au 30 août verra la neutralisation de la circulation successivement sur chacun des demi-tabliers de l'ouvrage. Durant cette période, les travaux seront décomposés en plusieurs phases et nécessiteront un basculement de chaussée sur l'un, puis sur l'autre demi-tablier.

Le principe de circulation pendant ces deux phases de travaux est illustré sur les schémas suivants :

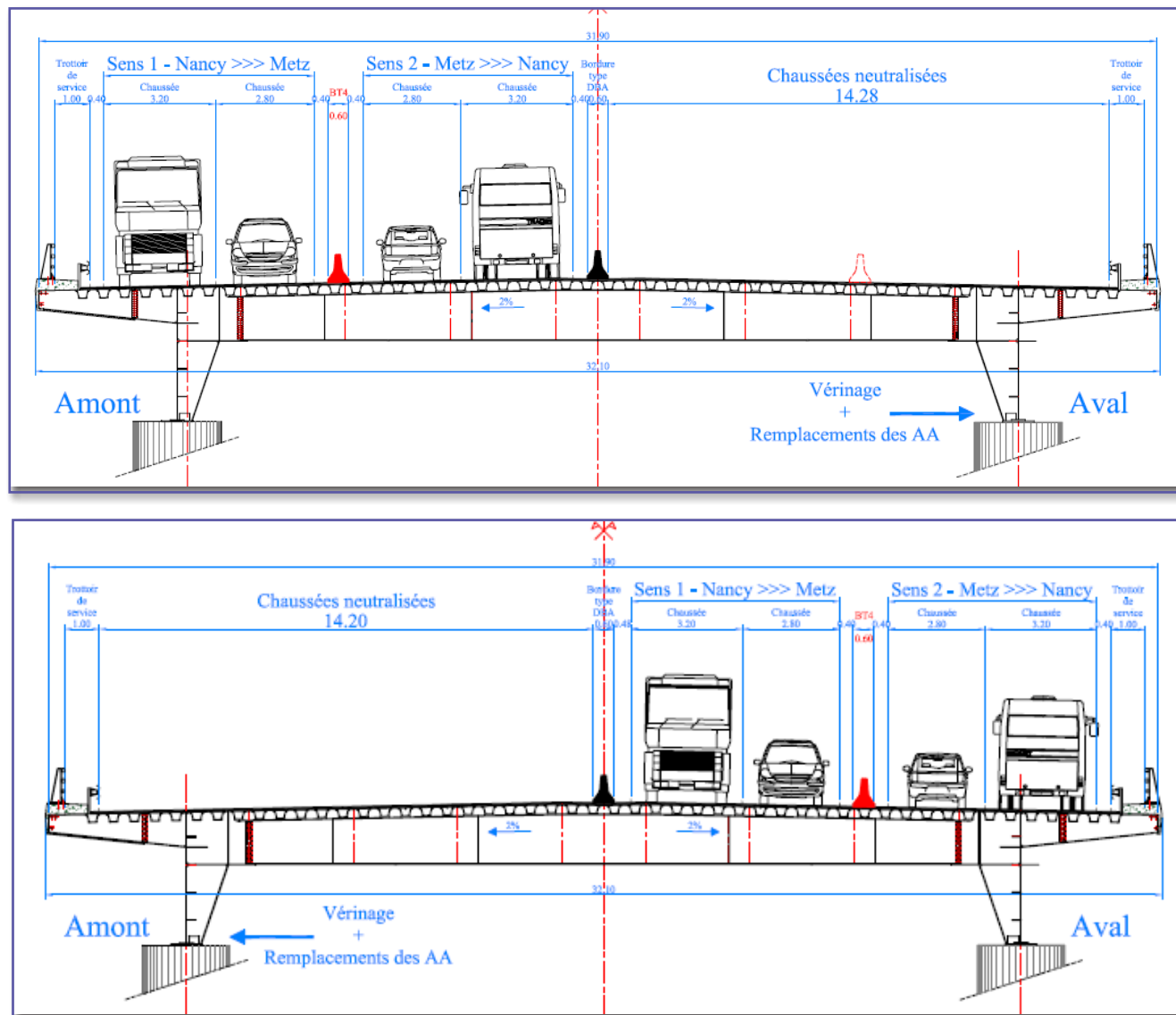
Réfection de chaussée : du 19 mai au 29 juin
Pose de joints : du 16 au 30 août



Réfection de chaussée : du 30 juin au 1 août
Pose de joints : du 3 au 16 août



Principes de basculement de circulation



La dernière étape concernera la zone de travaux en terre-plein central. Elle est programmée de nuit à partir du mois de septembre, la circulation sera maintenue sur une voie dans chaque sens.

III - Des perturbations limitées prévisibles

Le risque de bouchons aux heures de pointe n'est pas négligeable.

Au regard de la complexité du balisage à mettre en place et des contraintes d'exploitation très fortes, le balisage sera mis en place en plusieurs étapes au cours des nuits précédant chaque phase avec l'activation de déviations.

CONSEILS AUX USAGERS EN DIRECTION :

- prudence
- respect des limitations de vitesses

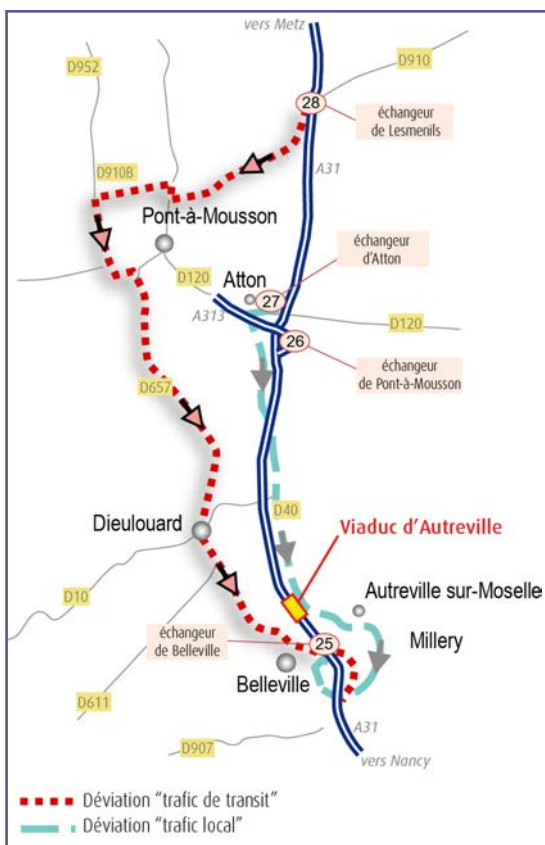
PERTURBATIONS ET BOUCHONS A PREVOIR :

- la circulation devrait rester globalement fluide.
- les bouchons pourraient apparaître principalement aux heures de pointe ou en cas d'incident sur l'A31.

La vitesse sera réduite à 70 km/h et jusqu'à 50 km/h dans les zones sensibles où la circulation sera basculée sur le sens opposé et en voies réduites.

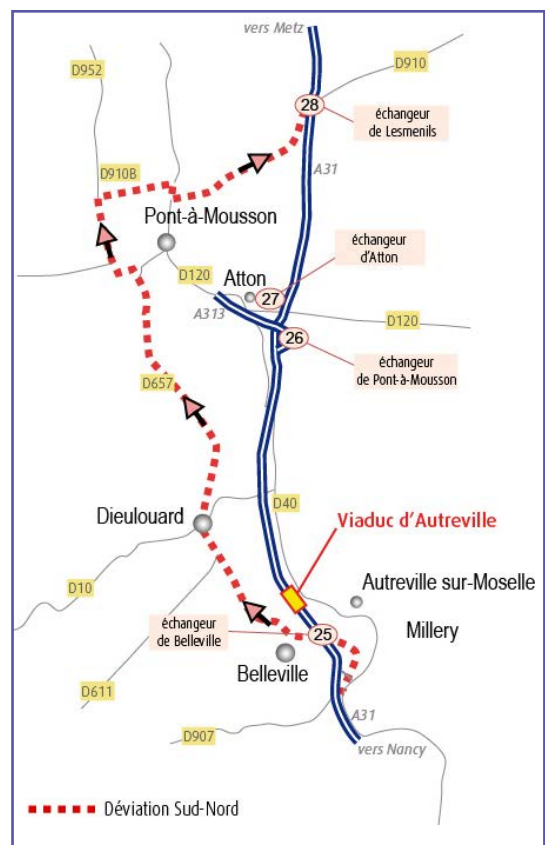
Pour les coupures (estimées à 8 nuits), des déviations seront mises en place alternativement lors des changements de phase et simultanément au moment du débridage du tablier.

Dans le sens Nord -> Sud



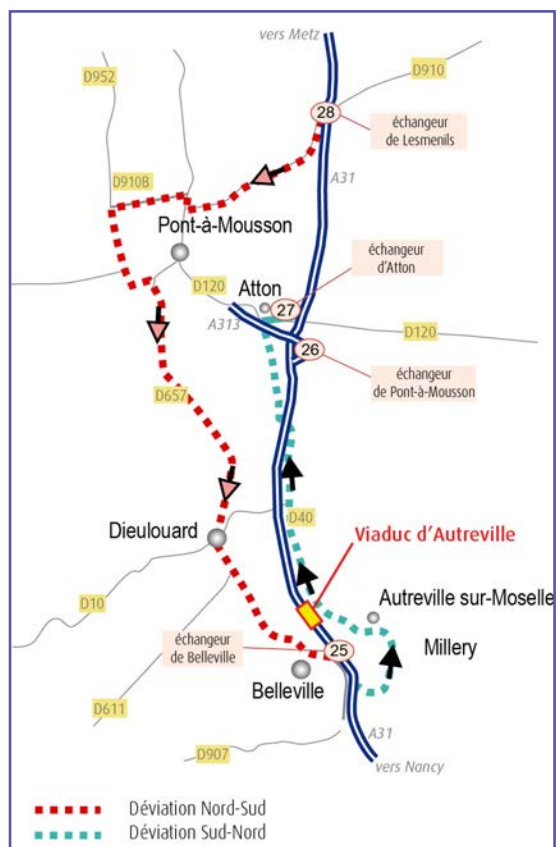
Les accès à l'A31 en direction de Nancy par les échangeurs de Lesmenils, A313 et Atton seront fermés. La station service de L'Obrion sera fermée.

Dans le sens Sud -> Nord



L'accès à l'A31 en direction de Metz par l'échangeur de Belleville sera fermé. La station service de Loisy sera fermée.

Coupure totale



IV - Communication

Pour une bonne compréhension du chantier, la communication s'articulera autour :

- d'une information générale
 - communiqué de presse
 - message d'information sur radio
 - publication sur internet de la DIR Est et des services extérieurs
 - panneaux d'information de part et d'autre du chantier, etc
 - info aux stations service Loisy et Obron.
- d'une information en temps réel
 - panneaux à messages variables
 - messages radio sur le niveau de perturbation ou accidents
 - informations relayées par Bison futé.

En cas d'**incident** ou d'**accident**, l'activation des plans de gestion du trafic pourra, le cas échéant, être mise en place par la DIR Est à grande échelle.

Annexe - La DIR Est

La DIR Est – direction interdépartementale des Routes Est – est un service du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Elle a été créée par décret du 16 mars 2006 pour gérer le réseau des routes nationales et autoroutes non concédées traversant 12 départements du quart Nord-Est de la France, long de 1 650 km.

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège à Nancy,
- de trois divisions d'exploitation : Besançon, Metz et Strasbourg,
- de deux services d'ingénierie : Nancy, Vesoul,
- d'un service spécialisé en ouvrages d'art.

Au total, ce sont plus de 1000 agents qui travaillent en continu pour assurer l'entretien et le fonctionnement de ce réseau routier national, mais aussi pour construire les routes de demain.

Le réseau de la DIR Est par division d'exploitation

